

Session 23 – Vers une mobilité à deux vitesses ?

L'étalement urbain et les dynamiques de déplacements, entre des lieux de vie et de travail parfois distants, rendent aujourd'hui la question de la mobilité cruciale. Dans le même temps, les inégalités de mobilité géographique sont calquées sur la polarisation sociale avec, d'une part, des métropoles très connectées dont les habitants sont majoritairement intégrés et, de l'autre, des territoires ruraux où la qualité des réseaux est plus faible et où les populations ressentent parfois un sentiment d'exclusion. Les implications en matière d'emploi et de pouvoir d'achat renforcent ce lien entre mobilités sociale et géographique.

La Nouvelle Révolution Industrielle provoquée par le numérique, et qui s'accélère avec la 5G et l'intelligence artificielle, accentue la concentration des talents, des forces de production et des moyens de financement dans les métropoles dotées d'une bonne gouvernance.

La lutte contre cette double fracture, territoriale et sociale, soulève plusieurs questions. La qualité de la mobilité géographique conditionne-t-elle la réussite de la mobilité sociale ? Notre réflexion doit-elle se concentrer sur nos modes de mobilité ? Sur notre organisation du travail (localisation, télétravail...) ? Sur nos modes d'urbanisation (concentration urbaine, transport...) ? La densification de l'habitat sur des lignes de transport collectif est-elle la seule façon d'accompagner la métropolisation afin qu'elle soit durable ? Comment vont interagir les nouveaux modes de construction et nouveaux matériaux avec un urbanisme intégrant mieux la nature pour rendre agréable cette densification ?"

La question environnementale complexifie les décisions à prendre en la matière. Les deux objectifs semblent contradictoires : les modes de transports les plus polluants (voitures, avions) sont aujourd'hui centraux dans la mobilité de nombreuses personnes. Quelle alternative crédible ? L'innovation technique apportera-t-elle la solution ?